

Allocation de rentrée scolaire : plus de 21M€ versés dans le Vaucluse



43 308 écoliers, collégiens, lycéens, apprentis et étudiants ont bénéficié de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) depuis le 19 août. Cette aide a été allouée à 27 861 familles, parmi les plus démunies du département, en fonction de leurs revenus. Soit 28 444€ pour un enfant à charge, 35 008€ pour deux enfants ou 41 572€ pour trois. Et son montant varie de 423,48€ à 462,33€ selon l'âge de l'enfant.

C'est la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) qui la versent et la somme allège le coût de la rentrée pour les plus précaires. Elle sert à l'achat de fournitures scolaires, de tenues de sport, aux frais de cantine ou à l'inscription d'activités extra-scolaires. Dans le Vaucluse elle concerne pour moitié des familles monoparentales et son montant global s'élève à 21M€